



ASIE

ILE DE CEYLAN. — ENFANTS PARSIS

1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	

L'île de Ceylan, *Singhala*, est la Taprobane des anciens; elle est située à l'extrémité sud de la péninsule indienne, à l'entrée du golfe de Bengale. Malgré cette proximité, elle se rattache par des traditions et ses relations intimes à l'Indo-Chine, aux contrées d'Ava et de Siam particulièrement. C'est une des plus belles et des plus fertiles îles du monde. Elle est éclairée presque verticalement par le soleil. Les Portugais en ont occupé le littoral pendant le seizième siècle; ils y furent remplacés au dix-septième siècle par les Hollandais à qui les Anglais l'enlevèrent à la fin du dix-huitième; enfin, dans la première partie du siècle actuel, ces derniers ont complété leur conquête, et sont aujourd'hui possesseurs de l'île entière.

La population indigène se divise en quatre races : les *Weddahs* ou *Beddas*, probablement aborigènes, retirés dans les montagnes; les *Singhalais*, ou *Chingalais*, venus de l'Inde, anciens conquérants, divisés en Kandiens, du centre de l'île, et en Singhalais des côtes; les *Malabares*, venus après, de l'Inde également, et les *Mores*, répandus dans toute l'île. Les Singhalais professent le bouddhisme; les Malabares, le brahmanisme; les Mores sont mahométans. La moitié des indigènes, surtout ceux des classes élevées, sont chrétiens, catholiques pour le plus grand nombre. Le christianisme leur fut apporté au seizième siècle par saint François Xavier. Aux cultes des indigènes, on peut joindre le judaïsme, car on trouve partout des fils d'Israël trafiquant de bijoux, de petits ouvrages en bois d'ébène, en ivoire, en écaille, et agissant, dit-on, comme les Mores adonnés à ce commerce, c'est-à-dire mélangeant communément des pierres fausses aux pierres véritables. On dit ces juifs venus directement de Jérusalem. Chez les Singhalais, comme parmi les Indous, il y a des distinctions de castes, ayant encore une importance réelle, malgré les conquérants anglais qui les ont abolies. On en compte quatre : la caste royale, *Khastria*, ou *Radjah-Vansé*; la caste brahmine, *Brahmina-Vansé*; les castes inférieures *Wayssia Vansé*, et *Shoudra-Vansé*. Les Rodias, Gattarou, qui sont les *Pariâhs*, sont hors de caste (*out castes*). L'esclavage est supprimé.

N° 1. — Novice religieux, tenant un parasol à manche de bambou, de facture chinoise.

N° 2. — Prêtre kandien. — Il y a deux catégories de prêtres bouddhistes, d'un ordre supérieur et d'un ordre inférieur. Avant de prendre les ordres, ils sont soumis à un noviciat. Ils sont engagés au célibat, et pour retourner à la vie laïque ils sont obligés de se dépouiller de leur robe jaune et de la jeter à la rivière. Les prêtres vivent en communauté et sont voués à la pauvreté. Ils vivent de mendicité et de dons. Ils pratiquent gratuitement la médecine. Leur nombre est considérable. Ceux qui desservent les temples des dieux sont appelés *kapurals*. Personne ne peut s'asseoir en leur présence. Ils sont considérés comme supérieurs aux dieux qu'ils n'adorent jamais, et, quand ils prêchent, ils invitent ces dieux à faire partie de leur auditoire. Ces prêtres ont la tête rasée et découverte, comme marque visible de leur renoncement aux vanités du monde; le sacrifice est en effet sensible pour les Singhalais qui font de leur chevelure un ornement si précieux. Ils ont trois robes de couleur jaune, la couleur sacrée, le *sanghati*, l'*outtawasangha* et le *antarawasako*; ce sont de simples morceaux d'étoffe dont ils s'entourent le corps, laissant nus l'épaule et le bras droit. Les robes doivent être confectionnées et teintes dans l'espace d'une journée. Il est des parties de Ceylan, dit M. Grandidier, où l'on récolte et file le coton, où l'on tisse et teint l'étoffe en un jour, avant le coucher du soleil. Ce prêtre a en main un éventail en bois travaillé.

N° 8. — Chef de village. — Les nobles Singhalais portent une jaquette boutonnée jusqu'au cou. Celle-ci est en drap. Son comboyé (voir la planche au signe du Serpent) est en soie à dessins brochés; son baudrier est en soie, brodé d'or; le fourreau de son yatagan est métallique; il a des souliers qui, ainsi que les bas, sont aujourd'hui d'un usage général parmi les personnes de distinction. Son peigne en écaille est travaillé d'or. (Voir, pour le détail de cette coiffure, la planche ci-dessus rap- pelée.)

N° 6. — Singhalaise des côtes, des castes moyennes. — Son canezou de coton est brodé au cou et même rehaussé de dentelles; elle est chaussée.

N° 10. — Singhalais de même rang social, dont le costume en coton est aussi décrit.

N° 11. — Marin de Ceylan. — Son turban est de coton rayé, la veste agrafée est en soie rayée et brodée d'or, la robe et le pantalon sont en toile de coton ainsi que son mouchoir.

Nos 3, 7, 9. — Israélites, dont le costume est remarquable par le bon goût et la qualité des étoffes. — L'homme, n° 3, est vêtu de soie. Le turban, la robe ou surplis, le pantalon et jusqu'à la pantoufle indienne brochée d'or, aux bouts relevés, tout est de ce tissu, sauf la pièce d'étoffe sortant du vêtement à la hauteur de la poitrine, qui est de mousseline brochée d'or. La mode en est des plus anciennes et de caractère indou. La juive, n° 7, porte également une coiffure en turban et une robe de soie; le corsage, taillé à la mauresque, ainsi que les manches, sont très élégants; les souliers sont en velours. L'autre juive, n° 9, est habillée dans le même genre, mais avec un luxe supérieur; le turban est également en soie, mais la robe de soie, tissée d'or est un véritable brocard; c'est de la dentelle qui termine les manches. La chaussure est en velours; toutes deux portent des pendants d'oreilles, des colliers, des bracelets. Leurs cheveux découverts tombent librement en arrière.

Les deux enfants, nos 4 et 5, sont des parsis ou guèbres. — On trouve de ces originaires du Khorasan dans toute l'Asie, depuis Aden jusqu'en Chine. Leur teint est plus clair que celui des Indous. Ils ont un attachement sans bornes pour leurs usages primitifs: leurs enfants sont vêtus selon des traditions dont ils sont fidèles observateurs. Dès l'âge de sept ans les deux sexes revêtent le *sadra* ou surplis sacré qui représente la cotte de mailles que les Guèbres portaient avant leur arrivée dans l'Inde pour se préserver des attaques d'Ahriman, l'esprit du mal. Ces enfants parsis sont vêtus, le n° 4 de coton, l'autre des beaux habits d'étoffe de soie brochée d'or. Les plus riches négociants de Bombay et même de l'Inde entière appartiennent à la communauté parsi. Ils déploient un luxe européen.

(D'après les photographies du Museum, rapportées par M. Alfred Grandidier de son voyage dans les provinces méridionales de l'Inde, dont la relation lumineuse est aussi notre principal guide.)



ASIE

ASIA

ASIEN



IMP FIRMIN DIDOT et C^e PARIS

Urrabiéta lith.